



Separation savoir mes droit sur la maison

Par **vall_old**, le **12/11/2007** à **11:08**

bjr,

je vais quitter le domicile,pour me separer de mon mari pour l'instant nous ne divroçon pas, lui reste dans la maison avec tout les meubles je prend rien nous avons une maison en commun, pour la garde de notre enfant nous avons decider de le prendre une semaine chacun nous avons été marier pendant 20ans nous avons 3 enfants ,qui sont agées de 22,20 et10ans nous travaillons tout les deux ,nous avons decider de pas vendre la maison pour l'instant ,mes question sont esque j'aurais droit a ma part si un jour il la met en vente -es que je perd tout mes droit sur notre proprieter si je quitte le domicile ,que doit je faire pour pas perdre mes droit sur la maison,la garde de l'enfant peut il mettre enlever,
merci part avance
bie cordialement

Par **Jurigaby**, le **12/11/2007** à **19:26**

Bonjour.

je ne vois pas vraiment le lien entre le droit de garde et la maison, peut être pouvez vous m'éclairer sur ce point?

Pour le reste non vous ne perdez pas vos droits sur la propriété...

Si jamais, il veut vendre non seulement il devra obtenir votre accord mais en plus, l'argent tombera dans al communauté..Autrement dit, vous aurez droit à 50 pour 100 de la valeur.

Par **espace_old**, le **15/11/2007** à **09:44**

s'il dépose une main courante pour abandon de domicile le divorce ne sera t'il pas plus compliqué pour vous ensuite ?